



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Le service réservation de l'Exploitant transmettra au Client un devis qui fixera le prix à facturer en fonction d'un nombre prévisionnel de titres. Après acceptation de sa part, le Client retournera ce devis signé accompagné d'un bon de commande indiquant l'adresse précise de facturation et éventuellement d'un chèque de dépôt du montant exact du devis.

Dans le cadre d'une réservation, l'Exploitant peut autoriser au Client un règlement différé uniquement après accord préalable du service réservation de l'Exploitant.

La facture émise après le passage du Client correspondra au nombre de Titres réellement édités.

Si le nombre de Titres réellement édités modifie le prix unitaire, dans le cadre de tarif unitaire exprimé par tranche, alors le tarif facturé sera celui de la tranche correspondante. Pour pouvoir bénéficier de la tranche correspondant au tarif demandé, le Client devra prendre le nombre minimum de Titres de la tranche concernée.

Dans le cadre des forfaits spéciaux et des ouvertures exceptionnelles, en cas d'une annulation motivée de commande, celle-ci doit intervenir au plus tard, 7 jours avant le premier jour d'utilisation.

Si l'annulation intervient dans un délai inférieur à 7 jours, le client sera facturé :

- de la totalité du forfait spécial basse saison (voyage aller-retour + ouvertures exceptionnelles),
- de la totalité des heures d'ouvertures demandées en dehors du transport.

Les conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport sont disponibles sur simple demande ou sur le site internet : www.bastille-grenoble.com dans la rubrique « Informations pratiques ».

Se reporter aux conditions générales de vente et d'utilisation.

Coordonnées du service réservation de l'Exploitant :

Tél. : +33 (0)4-76-44-91-83

Adresse mail : info@bastille-grenoble.com